

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A340

Moteurs CFM56-5C -
Tuyauterie hydraulique basse pression de prise de paramètres (ATA 29, 71)

APPLICABILITE :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A340, modèles -211, -212, -213, -311, -312 et -313 tous numéros de série, à l'exception de ceux qui ont reçu en production la modification AIRBUS INDUSTRIE 48467 ou qui ont été modifiés en exploitation selon le Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE (BS) A340-71-4004.

RAISONS :

Les tuyauteries hydrauliques basse pression de prise de paramètres suivantes :

- PN S700H0313-53 (BFG) ou PN 114306 (TITEFLEX),
- PN S700H0313-55 (BFG) ou PN 114544 (TITEFLEX),
- PN S700H0313-63 (BFG) ou PN 114973 (TITEFLEX),

installées sur les moteurs CFM56-5C des avions A340 présentent une non conformité à l'exigence réglementaire de certification concernant la protection contre le feu.

La présente Consigne de Navigabilité (CN) exige par conséquent le remplacement de ces tuyauteries par des tuyauteries modifiées, nouvellement certifiées.

La Révision 1 de cette CN a pour but d'introduire dans le paragraphe "Raisons" deux P/N qui avaient été omis.

ACTIONS ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à la date d'entrée en vigueur de cette CN à l'édition originale :

Sauf si déjà accompli, au plus tard le 31 décembre 2002, remplacer la tuyauterie hydraulique basse pression de prise de paramètres des quatre moteurs conformément aux instructions du BS A340-71-4004.

REF. : Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A340-71-4004
(toute révision ultérieure approuvée de ce BS est acceptable).

| La présente Révision 1 remplace la CN originale 2001-155(B) du 02/05/2001.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

| **CN Originale : 12 MAI 2001**
Révision 1 : 04 AOUT 2001